

Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 01 avril 2021.

Présents : Mme Vergonnier, Mme Lafon, M. Froment, M. Delcros, M. Pyroth, M. Boisset, Mme Faust, Mme Valette, M. Frayssinhes, M. Bouviala. Absent : M. Galtier, excusé et représenté par M. Delcros.

Secrétaire de mairie : Mme Zolnoski.

Secrétaire de séance : Mme Valette.

Logement

Un logement sera libéré au mois d'avril au presbytère.

Votes des taxes

Taxe d'Habitation : cette taxe n'existant plus pour la commune, une compensation à hauteur de 2017 sera donnée via le foncier bâti perçu par le Département, avec un changement des taux de 18,87 % à 39,56 %.

Foncier non bâti : 100,02 %

Il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition, sachant que la base de calcul a été relevée par l'Etat de 1 % . Approbation du conseil et prise de délibération.

Vote du Budget Primitif Communal 2021

Le fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 457.499,49 €. L'investissement s'équilibre de son côté à 297.410,01 € dépenses et recettes. Les membres du conseil municipal ont voté à l'unanimité le budget primitif tel que présenté.

SIVU – Crèche – compte rendu de la réunion du 18 mars dernier

Transformation du SIVU (Syndicat à Vocation Unique) en SIVOM (Syndicat à Vocation Multiple).

Détermination de la clé de répartition des participations communales suivant 4 projets :

- Population 100 %
- Population : 50 % ; Présence/enfant : 1/3 ; Potentiel fiscal : 1/6
- Présence/enfant : 50 % ; Population : 1/3 ; Potentiel fiscal : 1/6
- Tous les critères sont pris pour 1/3 chacun.

Le choix s'est porté sur le second projet lors de cette réunion avec un vote à la majorité.

Vote et délibération pour approbation des nouveaux statuts.

Vote des délégués : Alexandre Pyroth et Blandine Faust, titulaires et Nadia Lafon et Laurence valette, suppléantes.

Pacte de Gouvernance à la Communauté de Communes de Millau Grands Causses

La communauté de communes développe des compétences obligatoires : aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, développement économique, aires d'accueil des gens du voyage, collecte et traitement des déchets ménagers.

Des compétences optionnelles : protection de l'environnement, politique du logement et du cadre de vie, création, aménagement et entretien de la voirie communautaire ;

Des compétences facultatives : transports, sécurité, tourisme, gestion des milieux aquatiques, enseignement supérieur.

44 délégués des communes y siègent dont 22 pour la Ville de Millau.

Compte rendu de la réunion Amélioration de l'Habitat – OPAH-RU du 26 mars

Le projet cœur de ville et bourg-centre a comme axes d'interventions : la lutte contre la précarité énergétique, l'insalubrité, la perte de mobilité, la production de logement à loyer modéré.

Un accompagnement des propriétaires est proposé en lien avec le Parc Naturel des Grands Causses et l'ANAH. Il se fait en quatre temps :

- Accueil + éligibilité
- Visite + diagnostic
- Accompagnement + montage des dossiers
- Visite de contrôle.

Les permanences ont lieu à la Communauté de Communes ou lors de l'itinérance. Pour les projets communaux, il est prévu une requalification du centre ancien, la mise en valeur des façades et vitrines, l'accompagnement des copropriétés en difficulté, le développement de la communication.

Compte rendu de la réunion Tourisme

Il est envisagé de redynamiser le parcours de M. Clapasou et de raccorder le chemin avec les villages avoisinants. Idée émise d'axer sur la légende du diable via un « escape game ». Recensement des chemins de randonnée en cours.

Compte rendu de la réunion SIVOM Tarn et Lumensonesque

Départ de deux agents et embauche d'un.

Conseil Municipal des Jeunes

A ce jour, 5 inscriptions ont été reçues. Proposition est faite d'étendre jusqu'à 16 ans et d'inviter un conseil des jeunes déjà formé pour une réunion d'informations et d'échanges afin de motiver nos jeunes.

Site Internet

Validation des 15 menus avec la secrétaire et le SMICA. En cours de travail sur l'arborescence.

La population est invitée à envoyer des photos du village.

Travaux

- Font Auzals : l'entreprise SA2P va réaliser le goudronnage.
- Lotissement « le Petit Nice » : l'entreprise SA2P va poser les grilles pour recueillir les eaux pluviales.
- La Cressette : Aveyron Ingénierie travaille sur une proposition d'aménagement de la placette : parkings matérialisés, belvédère en bois sur pilotis avec table et bancs.
- Eclairage public : fin du chantier sur le quartier de Mailhosques. Ce chantier de pose de leds sur le village aura permis un gain de 35%. Le SIEDA et le Parc ont été contactés pour des informations sur l'extinction de l'éclairage public la nuit. Une délibération va être prise dans ce sens.

Acquisition foncière

En cours de débats pour l'acquisition de foncier en faveur de l'EPF (équipement public foncier).